

## PRÉAMBULE

Plus que le “terrain du neutre” si bien arpenté par Louis Marin, l’Utopie est à mes yeux un territoire “caméléonique”. Elle correspond toujours trop bien au *Zeitgeist* pour y adhérer vraiment. C’est d’ailleurs le propre du neutre que d’être une catégorie instable. Si l’utopie est dite neutre, c’est pour “se situer hors du système à décrire; mais il faudrait évidemment aussi que ce nouveau terrain puisse garder des rapports avec le système qui est l’objet de la réflexion. Aussitôt la ‘nouvelle’ position se trouve reprise dans le système de relations dont on s’efforçait d’obtenir une vue ‘objective’” (Montefiore 341-42). L’attribut d’extériorité n’aurait donc pas plus de sens en utopie qu’ailleurs. Il désignerait un effet de brouillage, une stratégie de “camouflage”. Et réciproquement, rien ne serait extérieur “aux pays de nulle part” que cette assignation.

A vouloir écarter le postulat d’extériorité lorsqu’on prétend parler d’u-topie, on court cependant le risque de se priver d’objet. A récuser d’entrée de jeu cette notion, on s’astreint à poser une hypothèse qui par définition s’en écarte, et pourquoi pas, au plus simple, la proposition suivante: si l’utopie ne se situe pas dans l’en dehors, elle se conçoit ici en termes d’écart. Qu’il s’agisse de la manière dont, en s’écartant de son point d’origine, l’Utopie produit de l’utopisme, ou qu’on se concentre sur le premier écart (de l’utopie à l’utopie narrative) qui infléchisse sa conduite, on s’interrogera donc sur le sens de ces écarts qui procèdent par accréation, notamment par rapport au mode que l’on dit synonyme de l’écart en soi, le libertinage; enfin, sur la résultante de cette combinaison: si de l’*Utopie* de Thomas More a procédé, par écart vis-à-vis de la “célèbre cité anglaise”, “la meilleure forme de gouvernement”,<sup>1</sup> quelle vision politique ressort-il des distances que prennent face à leur illustre prédécesseur les utopistes dits libertins? Que devient la meilleure forme de gouvernement? Qu’en advient-il lorsqu’on se dissocie de l’absolu inscrit à même la formule, qu’on s’écarte du superlatif pour penser le mélioratif?

### ENTRE UTOPIE ET UTOPISMES

Cet ouvrage se veut tout d’abord l’étude d’un genre littéraire—l’utopie—qui a d’une part fait l’objet d’innombrables gloses tendant à isoler les attributs du genre pour s’assurer de la pertinence d’une telle classification, mais auquel paradoxalement on se réfère au moins aussi souvent de manière abusive. L’utopie serait à la fois trop

qualifiée pour s'incarner ailleurs que "nulle part" et néanmoins omniprésente: grand nombre de textes pourrait prétendre à la qualification "utopique". Ce paradoxe n'est peut-être pourtant qu'un constat mal posé, et l'introduction du terme "utopisme" défini comme le produit d'une diffusion des idées initialement promues en Utopie peut sans doute permettre une meilleure appréhension des frontières et annexions de ce discours. Le terme d'utopisme n'est pas neuf.<sup>2</sup> Il n'y a cependant à ma connaissance aucune étude qui confronte un texte traditionnellement qualifié d'utopie à sa diffusion en un *corpus* sans lien apparent avec la tradition qu'inaugura Thomas More. Ce sera donc là le premier objet de mon analyse.

Telle confrontation ne relève pas d'une visée purement théorique. S'il n'y a rien d'extérieur à la réflexion utopique, il faut sans doute aussi l'envisager au niveau de la forme que prend cette réflexion. Elle ne connaît pas de cadre exclusif. La structure que lui confère son éponyme ne va pas à l'exclusion d'autres structures. Elle n'évolue pas sans l'immixtion d'autres formes discursives. C'est du moins ce qui ressort d'un parcours extensif en territoire dit utopique. On constate la migration progressive de la pensée utopiste hors des frontières reconnues du genre, tel qu'il s'était édifié à partir du modèle platonicien ressuscité par Thomas More. Deux siècles après la découverte du Colporteur,<sup>3</sup> non seulement l'utopisme prospérait au sein d'ouvrages de diaristes ou de mémorialistes, sortant donc de sa circonscription convenue pour envahir l'abondante production littéraire des essayistes, mais la forme de l'utopie s'était elle-même modifiée par l'entremise du roman qui avait pris d'assaut, dans les utopies baroques, de simples anecdotes d'illustration pour les amplifier en longs épisodes romanesques.

Deux mouvements travaillaient donc la structure originale d'Utopie. La vague romanesque ayant introduit en son sein un premier mouvement dialectique, elle attestait une forme plus libre dès lors sujette à d'autres manipulations, elle devenait l'objet du discours multiforme des polémistes. Au centre de cette problématique, se trouvait le roman. Un constat qu'il fallait transformer en une tentative d'appréhension des rapports existant entre le romanesque et l'utopique. Un constat qui a d'autre part motivé le choix d'une époque spécifique de l'Ancien Régime et celui des quelques oeuvres dont je fais l'analyse détaillée.

Le règne du Roi-Soleil a en quelque sorte cristallisé le point de rencontre et de relais entre l'aboutissement de la première transformation de l'utopique par le roman et l'avènement du second mouvement de cette transformation. Telle coïncidence n'est sans doute pas l'effet du hasard. Si l'absolutisme voyait d'une part s'épanouir le genre romanesque à l'intérieur du royaume, l'utopie baroque y faisait florès en donnant le jour à l'amalgame de l'utopie-roman. Si d'autre part les esprits forts émigrés hors des frontières infusaient au discours polémique l'ascendance dont il ferait montre tout au long des décennies suivantes, ceux-ci s'emparaient aussi progressivement de la bannière utopiste. La concomitance semble indiquer entre les deux modes d'expression—le romanesque et le polémique—un rapport plus étroit. Corrélation ne se trouvant peut-être jamais mieux exemplifiée qu'en ce que ces deux formes de "représentation" allaient coloniser l'Utopie, s'y rejoindre, s'y relayer, s'y fondre en une vision critique commune.

## Préambule

Restait le choix des oeuvres: Denis Veiras et son *Histoire des Sévarambes*—un spécimen d’utopie “baroque” dont les nombreuses rééditions témoignaient de l’influence qu’elle a exercée sur ses contemporains—semblaient s’imposer en corrélation avec Robert Challe dont les écrits se partagent ici entre un roman—*Les Illustres Françaises*—et une oeuvre autobiographique, composée d’un *Journal de voyage* et de *Mémoires* à caractère à la fois polémique et utopique. Ce corpus invite en effet une série de questions qui tendent à circonscrire ma problématique: qu’est-ce qu’une utopie-roman, un “roman utopique”? Que devient le romanesque aux mains d’un utopiste? Qu’en advient-il lorsqu’un romancier se fait le chantre d’un utopisme pamphlétaire? Sa composition en double dyptique—Veiras / Challe: {utopie-roman} / {roman} {utopisme}—m’autorise par ailleurs à opposer ce qui chez Veiras demeurerait de l’utopie “classique” et ce en quoi Challe l’avait transcendée, passant d’une expérience romanesque novatrice au développement d’un utopisme libéré de sa forme traditionnelle. La comparaison entre les oeuvres de Veiras et de Challe allait donc remplir mon premier objectif: donner un exemple, de par l’analyse circonstanciée du Texte challien et le renvoi à Veiras, des tenants et aboutissants de l’utopisme.<sup>4</sup>

### ENTRE UTOPIE ET ROMAN

L’intérêt de cette étude comparative consiste dans l’affinement progressif et le suivi des acceptions données au concept d’utopie. Partant du rapport qu’entretient l’*Histoire des Sévarambes* avec le texte princeps de More (et plus généralement avec les oeuvres que lui associe Veiras, allant de Platon à Bacon et constituant le “noyau dur” de la matière utopique), on voit l’*Histoire* s’en démarquer comme d’une tradition “ossifiée” et réorienter le propre de l’utopie vers le roman utopique ou l’utopie narrative. Dans un deuxième temps, la dimension romanesque d’une part, le déguisement en récit de voyage d’autre part suggèrent des modes de diffusion de la pensée utopique en dehors de sa forme paradigmatique, chez un romancier/voyageur tel Robert Challe en l’occurrence. Si l’utopie demeure toujours la mise en scène d’une société dite idéale, on la comprendra donc ici “non pas comme un ensemble clos de caractéristiques dont seule la réalisation peut varier, mais comme un système variable, en évolution, dont il faut distinguer différentes étapes” (Kuon, “Utopie et anthropologie” 49). Cette définition que j’emprunte à l’exégète allemand, Peter Kuon, est issue d’une perspective résolument diachronique “partant de la distinction entre l’utopie ‘classique’, statique et a-historique,” que figure son éponyme, “et l’utopie ‘moderne’, dynamique, ouverte au progrès et, surtout, consciente de la tension irrémédiable entre l’individu ‘sensible’ et l’Etat” (Hudde et Kuon, “Utopie—uchronie—et après” 13). Elle possède le double avantage de conserver à l’*Utopie* de Thomas More son statut—elle définit une “classe”—<sup>5</sup> et, une fois cette classe donnée, de soumettre celle-ci au mouvement de l’Histoire.<sup>6</sup>

Parlons un peu de cet oxymoron qu’est l’utopie-roman. En effet si l’on pose en

regard de l'utopie le concept affilié d'uchronie et vis-à-vis du roman celui d'histoire, utopie et roman seraient de nature contradictoire, ils feraient mauvais ménage. L'uchronie, par définition allergique au temps, se conjugue mal avec le récit se déroulant essentiellement dans le temps. C'est pourquoi "l'utopie classique", en dehors de sa description souvent dialoguée—le "temps" d'une visite—des institutions qui la caractérisent, limite la fable à sa fonction contextuelle: l'arrivée en utopie, l'histoire de sa fondation, quelques anecdotes d'illustration, les menaces extérieures ou même intérieures auxquelles elle est soumise, éventuellement la chute de son régime. Cependant le corps de l'ouvrage demeure modelé à l'image d'un catalogue de lois, aussi répétitif que peut l'être un code civil et d'une lecture parfois aussi monotone, sinon fastidieuse.<sup>7</sup>

Au contraire l'utopie-roman, pour soutenir l'intérêt de son lecteur, introduit en son sein une multiplicité d'histoires. Elle tombe dans la temporalité et reste en cela "imparfaite". Narrative, elle est par là-même "viciée", déçue. Prise dans les rets non plus de la simple présentation médiatisée par un rapporteur revenu d'Utopie, mais de la re-présentation, de ses lois calquant l'impératif temporel, le passage du temps sur la vie de personnages emblématiques, l'utopie romanesque est peuplée de héros, d'héroïnes. Si la double représentativité du héros sous le règne de Louis XIV, figurative et politique, permet d'enter le "roman" sur le politique, que fait intervenir l'héroïne? Sa propension à porter le récit, sans qu'elle ne s'immisce dans la législation utopienne, mènerait-elle à la suspension du sens politique au profit d'une investigation des rapports, encore troubles, entre représentation et politique? L'objet central des parties narrées, signifiant l'imperfection du système, illustre la présence d'un élément subversif en sommeil. Or cet élément de subversion de l'ordre social utopien, qui parallèlement servirait de moteur à la narration, s'empare pour comparaître des mots de la "passion", exprimée en des termes strictement individualistes. Entre la théorie politique et l'ordre de la représentation, surgirait donc un individu.

La passion et sa personnification stéréotypée, en l'occurrence la femme devenue héroïne romanesque, contreviennent dès lors à l'ordre apparent, d'ailleurs escompté du genre utopique. D'instrument concepteur d'un meilleur ordre du monde, il devient l'embryon d'un questionnement de la représentation de l'individu. Comment donc apparaît l'héroïne utopienne? Parce qu'elle intervient au cours d'épisodes supposés illustrer l'existence quotidienne des Utopiens (et quoiqu'ils s'inscrivent souvent à l'encontre des lois "idéales"), parce qu'elle y parle parfois même à la première personne, elle représente non seulement la voix de la passion mais celle de l'expérience. Elle actualise en quelque sorte une *praxis* de l'utopie alors que son homologue masculin—dont le héros sévarambe—demeure dans le dogmatisme. Or inscrire, en regard du catalogue des institutions utopiques, la relation d'une expérience divergente, c'est déjà ouvrir la voie à un utopisme dont la fin n'est plus d'uniformiser, mais de confronter le polysémique en se posant la question du rapport entre individu et société.

On retrouve cette "voix féminine" pleinement développée dans *Les Illustres Françaises* de Robert Challe, dont la représentation "polyphonique" d'une micro-société fictive parvient à son plus haut période avec la confession d'une veuve éman-

cipée. L'originalité de sa position égalitariste tient à un facteur bien précis: son libertinage. Elle fonde en effet la reconnaissance d'une égalité de statut sur celle de la parité des dispositions masculines et féminines à la jouissance. La notion de plaisir et par voie de conséquence le concept de libertinage viennent ainsi s'insérer au creux de notre problématique.

ENTRE UTOPIE ET LIBERTINAGE

Avant d'aborder les rapports qu'entretiendraient utopie et libertinage, rapports maintes fois suggérés depuis l'ouvrage que Frédéric Lachèvre a consacré aux *Successeurs de Cyrano de Bergerac*, et repris par la critique littéraire contemporaine sans pourtant faire l'objet d'une analyse précise,<sup>8</sup> il m'a paru pertinent de cerner ce que recouvrait le terme de libertinage. Deux de ses figures incarnées viennent immédiatement à l'esprit: celle du "libre penseur" à qui s'adressait Pascal, celle du "débauché" qui trouvait sa dimension "héroïque" chez un Casanova. Sous la désignation commune de libertin, l'amalgame d'un "être de pensée" et d'un "être de chair", pour le qualifier de manière abrupte, m'apparaissait extrêmement simpliste: comment l'oeuvre philosophique de la libre pensée aurait-elle pu se résorber dans le comportement de quelques roués? Comment la "mort de Dieu" se serait-elle effacée devant la "petite mort" du séducteur? Une chose était certaine, c'est qu'il s'était opéré un glissement discursif, abandonnant peu à peu le champ de la métaphysique pour celui de la *physis*, évacuant progressivement le postulat d'une existence céleste au bénéfice d'une jouissance éhontée des choses de ce monde. La question était de savoir si l'abandon de la "Jérusalem céleste" s'accompagnait du déni de toute transcendance, ou bien si le désir de dépasser l'ici et maintenant subsistait sous une forme résiduelle.

Je donnerais volontiers à cette question une réponse d'idéaliste: le rejet d'une transcendance divine, plutôt que de conduire à l'acceptation pure et simple des lois de l'immanence, a coïncidé avec la formulation du concept de perfectibilité. L'homme et, par suite, la société devenaient donc l'objet de projets mélioratifs. Le libertinage, au lieu d'asservir son origine spéculative à la jouissance d'excentriques Folies, l'aurait ainsi mise au service d'une théorie sociale à caractère utopique. Maintenant quelle serait la spécificité, la pierre angulaire de cette théorie? Cyrano de Bergerac, intitulant son oeuvre *L'Autre Monde*, nous en donne peut-être le principe. L'utopie libertine— plutôt que de réfléchir à son tour le "miroir déformant" des utopies dites classiques, qui ne révéleraient les déficiences sociales qu'en les inversant caricaturalement— s'ouvrirait effectivement à la confrontation des "imaginaires sociaux" procédant de la réalité historique, à l'exposé d'alternatives dans le projet social comme dans la forme d'expression de ce projet.<sup>9</sup>

Robert Challe, qui faisait d'un personnage de femme l'interprète privilégiée de son *credo* libertin, accréditait déjà une telle perspective. Son discours de romancier s'élaborait positivement à travers la prise en considération de l'altérité que représente le féminin. Son oeuvre utopique poursuit ce mouvement d'intégration "d'autres mondes" dans le dessein de produire une théorie sociale réformée. Elle procède en effet

largement des réflexions qu'a suscitées son expérience de voyageur, d'une étude comparatiste des sociétés qu'il explore, des Indes Orientales aux Amériques. Elle dérive de la découverte de cette pluralité culturelle qui l'a conduit à formuler en matière de religion, de politique et de moeurs, un relativisme s'ouvrant sur le bien-fondé d'un nouveau contrat social.

L'un des premiers lieux d'intégration de la différence, non plus considérée sous l'angle du sexe mais cette fois de la race, fut sans doute—en dépit des menées impérialistes—la colonie. Et c'est d'après ce modèle, où l'interaction ethnique reconfigure l'origine contractuelle du lien social, que Challe envisage sa communauté idéale.<sup>10</sup> Nous parlons d'interaction, le voyageur aurait dit "commerce". Un commerce dont il a pu observer le jeu optimal, tant sur le plan humain qu'au niveau économique, au sein des comptoirs coloniaux. Garantissant la cohésion sociétale, tout en s'épanouissant dans un climat de liberté, le commerce et plus particulièrement sa version "libre-échangiste" serviront donc de métaphore à son projet de société émancipée. Généralisée, la théorie du libre échange, parce qu'elle promeut la circulation auto-régulée des biens, des êtres et de la symbolique culturelle, libère le corps social du strict contrôle institutionnel auquel il était auparavant soumis. Elle défie toute forme stable de hiérarchisation centralisée pour y substituer un "contrat" démocratique, reposant sur la mobilité et l'assimilation des différences.

Mais encore le modèle colonial, tout en représentant l'idéologie réformatrice qu'induirait une intensive pratique commerçante, incarne l'idéal social du libertinage en ce qu'il concrétise un processus de distanciation. Par définition distante de la métropole, la colonie serait à même de se distancier des structures institutionnelles qui règnent, souvent intransigeantes, en métropole. Cette mise à distance entrerait en correspondance avec l'écart, vis-à-vis de traditionnelles normes sociales, constitutif du mode de vie libertin. Il existerait donc une corrélation de principe entre l'existence transgressive du libertin, qui met en scène le rapport alternativement dérogatif/submissif que celui-ci entretient avec la loi, et l'entreprise coloniale, qui tout en maintenant dans l'absolu la nécessité des cadres institutionnels s'en est en pratique éloignée.

Plus que l'utopie dont l'édification virtuelle requiert la création d'un système de lois, la colonie s'en écartant pour y substituer la notion de libre échange servirait donc de paradigme à l'utopisme libertin (c'en serait du moins l'épiphénomène). N'oublions pas d'autre part son caractère pragmatique. Le modèle colonial représente une solution concrète, une approche *hic et nunc* de la problématique de perfectibilité sociale. C'est un "projet de règlement", dont le caractère limité s'ouvre cependant sur une prolifération d'écrits parallèles. En introduisant au sein de la pensée utopiste la perspective de l'altérité bien réelle d'une expérience coloniale, le libertinage de théorie aurait ainsi également promu la "polyglossie" du discours utopique et ses multiples tentatives d'actualisation.

Parallèlement à l'interrogation sur la forme figée ou en mutation que prend le discours utopique, sa teneur idéologique fera donc l'objet d'une analyse non moins développée. Ainsi, si l'idée de totalité peut s'associer à la clôture structurelle que les Sévarambes retiennent des premières leçons d'Utopie, et si l'on peut considérer leur système mixte de gouvernement comme surdéterminé par le régime totalisant de l'absolutisme louis-quatorzien, le déplacement du champ clos des utopiens sur le terrain plus "accidenté" de l'utopisme rebondit également sur l'idéologie réformatrice que celui-ci vise à communiquer.

Par rapport aux travaux déjà consacrés aux *Sévarambes*, ou même à Robert Challe, l'objectif de cette étude vise délibérément à mettre en rapport analyse formelle et réflexion sur l'enjeu politique de ces textes. Si clôture et totalisation d'une part, polymorphisme et conception de la souveraineté comme entité discrète impliquant la séparation des pouvoirs sinon la représentation démocratique d'autre part, sont ici associés et respectivement attribués à Veiras et Challe, l'introduction de la forme romanesque dans l'*Histoire des Sévarambes* donne encore matière à complexifier le propos: la duplicité formelle, la subversion de l'utopie par le roman, a-t-elle des retombées sur la représentation idéologique? Comment faut-il comprendre la mixité du système politique sévarambe? Si les exégètes de Veiras ont rapproché son ouvrage du projet louis-quatorzien, le situent-ils dans la mouvance absolutiste? En font-ils au contraire une critique pré-Révolutionnaire? Au-delà de ces deux analyses autour desquelles se distribuent les travaux des veirassiens, on postulera une troisième voie. En problématisant la question de la représentation de l'Etat de par l'aménagement d'histoires enchâssées portant sur des individus, Veiras, parallèlement à la nature plus ou moins mixte qu'il donne au gouvernement sévarambe, expose l'idée d'une concomitance entre formes despotiques et démocratiques. Cette concomitance, qui remet en cause certaines des oppositions les plus tenaces de la philosophie politique, rend également compte d'une aporie. Le partage de la souveraineté, même si la cité idéale le promet, reste impensé dans le cadre d'un environnement politique dominé par l'absolutisme. Pas plus que Veiras n'est l'apologiste de Louis XIV, il ne peut à partir de sa critique de la monarchie absolue concevoir les instruments propres à formuler une pensée de la démocratie.<sup>11</sup> Telle impasse de la réflexion politique est peut-être généralisable à bien des analyses du contexte idéologique au XVIIIe siècle. Néanmoins, à la lecture de Challe, le déplacement du politique sur l'économique, de l'idée de totalité sur celle de décentrement—entre autre colonial—semble offrir de nouvelles perspectives à la construction d'un système démocratique. Là encore sans vouloir généraliser, l'oeuvre challienne pose le canevas d'une problématique que l'historien des Lumières (ou même celui de la modernité) ne peut ignorer. La finalité dernière de ce travail sera donc de formuler, à partir d'une étude de genre et de la méthode d'interprétation que fournit l'analyse textuelle, une série de questions adressées à l'histoire politique et à ses classifications habituelles, isolant des systèmes dont l'interaction devrait au contraire se révéler riche d'enseignements.